

Juin 2006 - n°31

Journal d'information de l'Association pour la Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Urbanisation à Brétigny-sur-Orge

> 51 rue des Erables 91220 BRETIGNY

01 60 84 19 10

romecgeorges@neuf.fr

# 5, 6, 7, 8 Octobre 2006

# Troisième édition des Journées de la Nature et de l'Environnement de Brétigny-sur-Orge Salle Communale de Maison Neuve

## Sommaire:

Clause et Plan Local d'Urbanisme:

Brèves

L'environnement dans le texte et à l'écran.

Nées en 2002, les Journées de la Nature et de l'Environnement de Brétigny vivront cette année une troisième édition que l'on espère pleine de succès. Cependant, mettre au point une telle manifestation ne se fait pas sans mal. Assu-

Cependant, mettre au point une telle manifestation ne se fait pas sans mal. Assurés du soutien logistique et technique de la municipalité de Brétigny, il nous a fallu contacter rapidement des exposants car les expériences passées nous ont montré l'importance pour chacun, associations ou organismes publics et privés, de programmer ses activités.

Gros travail également pour renouveler le contenu des Journées. Cette année, nous avons choisi de placer ce week-end sous le signe de l'eau, un bien vital et capital pour la vie humaine et dont la qualité, mais aussi parfois la quantité, deviennent inaccessibles à certaines populations.

Nous évoquerons également l'après-pétrole: quelles énergies, quels modes de vie, quels changements devront adopter nos sociétés occidentales face à ce qui se présente non seulement comme un défi, mais surtout comme une nécessité vitale pour notre planète.

Mais, si l'homme va devoir apprendre à se passer de pétrole, il ne pourra en revanche se passer de la biodiversité. En effet, en partant du constat inquiétant de la disparition des abeilles, insectes plus qu'utiles aux hommes depuis l'Egypte ancienne, les intervenants échangeront avec le public les inquiétudes que l'homme peut avoir face aux menaces qui pèsent sur un certain nombre d'espèce pourtant communes il y a peu.

Echanger, évoquer des solutions pour mieux comprendre les problématiques et les enjeux qui visent l'avenir de notre planète et de notre espèce humaine.

Les Journées de la Nature et de l'Environnement conservent donc leur rôle pédagogique auprès du grand public.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés: les écoliers de CE2, CM1 et CM2 des écoles brétignolaises seront accueillis le jeudi et le vendredi, en prélude au week-end grand public.

On retrouvera également une séance de cinéma ciblée « nature et environnement », des sorties de terrain, des diaporamas...

Il ne manquera plus qu'un élément pour une réussite totale... VOUS!

Le bureau de l'ADEMUB

### **ADEMUB**

association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992 et agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et de l'article L.141-1 du Code de l'environnement (arrêté préfectoral n° 2002-PREF. DCL/0366 du 19 novembre 2002)

# ADEMUB Infos n°31

Directeur de la publication: Claude Romec. Rédacteurs: Jean Bret, Gilles Laurent, Claude Romec, Tahar Ou-Rabah Mise en page: Gilles Laurent, Juin 2006. Tirage: 5000 ex.

# Clause et Plan Local d'Urbanis

réunie 5 fois dont, dernièrement, les préservant la qualité de vie. 16 et 31 mai (dernière réunion). Parmi les trois projets présentés par Une affaire menée tambour réservés (surfaces pour lesquelles les équipes d'urbanistes, elle a battant donné la préférence au projet de Pendant ce temps, la Ville a bouclé l'Etat ou de la commune et l'équipe du cabinet JAM/Latitude le dossier de la ZAC (zone destinées généralement à la commission d'appel d'offres du 2 des ZAC. Car il y aura deux ZAC : ainsi que des espaces boisés Principales caractéristiques de ce Clause/Bois Badeau. Il y en aura l'ADEMUB s'apprête à donner un projet : projet équilibré qui mêle les m ê m e divers types de logements, articule ultérieurement : la ZAC des les équipements avec les quartiers Cendrennes: Tout ça pour se Viendra ensuite l'enquête publique voisins et prévoit une large coulée conformer au phasage des (probablement en janvier prochain), verte, proche de la ville, reliant de réalisations qui s'échelonneront sur au cours de laquelle les Brétignolais manière continue la gare au plateau 15 ans. agricole à travers le nouveau Le Conseil municipal a été prié la fois sur les ZAC et sur le PLU du parc (coulée verte).

### Pouvait mieux faire

années 60-70, celui des grands pressé. ensembles, et même de l'urbanisme Quant aux Brétignolais, il n'en ont cependant deux graves défauts qui d'impact du projet même: trop de béton site et, surtout, ce projet par le PLU. pharaonique de tunnel sous la voie Dès juin, on devrait savoir

Clause/Bois Badeau où siège le vraiment exemplaire, de bâtir un attendre la fin de l'élaboration du président de l'ADEMUB avec 17 quartier du 21ème siècle aux PLU. Pour l'heure, le PLU en est autres Brétignolais dont 3 élus, s'est dimensions raisonnables et presque arrivé à sa phase

Choix confirmé par la d'aménagement concerté). Pardon, réalisation d'équipements publics), décisionnaire officiel. la ZAC des Sorbiers et la ZAC classés (EBC), sur lesquels une troisième avis circonstancié.

quartier. Un projet souple qui d'entériner à la va-vite la création dans son ensemble : sur les permet d'adapter les réalisations au des deux premières ZAC, parmi zonages et les règlements qui les fil du temps, tout en proposant, dès trente autres sujets à traiter à l'ordre accompagnent. L'ADEMUB fera les premières années, la mise en du jour, le 10 mai dernier. En bonne alors connaître publiquement son valeur de la maison des Sorbiers et démocratie une séance entière et point de vue sur ce document qui va de son jardin, ainsi que solennelle du conseil municipal modeler l'avenir de notre commune l'aménagement d'une grande partie aurait dû être consacrée à ce projet et qui ne doit, par conséquent, qui représente tout de même un laisser personne indifférent. enjeu majeur pour le Brétigny des décennies à venir. Et, en plus, on Ce projet est certes séduisant et attend encore le bilan de la évite les erreurs de l'urbanisme des concertation. Il est vrai qu'on était

sans relief encore couramment rien su, n'auront pas accès au pratiqué aujourd'hui. Il présente dossier, notamment à l'étude sont inhérents à l'opération elle-l'environnement, pourtant fort (1630 intéressante et dont on peut espérer logements, zone d'activités de 5ha, que les préconisations en matière nombreux équipements) au d'environnement seront suivies. De détriment des terres agricoles péri- plus, ils n'auront plus rien à dire, car urbaines et des espaces naturels, d'enquête publique sur le projet même s'il s'efforce de se conformer Clause, il n'y aura pas. C'est ainsi aux impératifs environnementaux et depuis que la Loi a décidé que les s'inscrit dans une politique du ZAC entrent dans le lot commun. développement durable. En outre, Dans la ZAC, ce sont en effet les en dépit de la proximité des règles du PLU (plan local transports collectifs et même s'il d'urbanisme, qui remplacera le ménage des espaces aux POS) qui s'appliquent désormais. circulations douces, il fait la part C'est comme les poupées russes : encore trop belle à l'automobile les ZAC sont renfermées dans la avec plusieurs routes traversant le poupée la plus grosse représentée

de chemin de fer. Bref, ce ne sera rapidement quel zonage sera pas la priorité à la verdure, mais proposé pour les terrains Clause/ plutôt au béton, même entouré de Bois Badeau : zones à urbaniser verdure. Dommage, car on avait là bien entendu, plus ou moins denses

La commission extra-municipale l'occasion de faire une opération selon les secteurs. Il faudra ensuite terminale. Nous avons connaissance des emplacements s'exerce le droit de préemption de

seront appelés à donner leur avis à

## BREVES...

#### Clause:

Cherchez la différence

Selon Yannick Lemeur, Directeur Général de la SORGEM. aménageur des terrains Clause, sa société a racheté les terrains Clause à l'Agglo pour 3,5M d'euros (4M TTC). Or, dans le budget de l'Agglo est prévu, pour le rachat de ces terrains, 1,5 M (HT?)en 2006 et 1,5M(HT) en 2007. Il y a donc, à première vue, une différence de 500.000 euros. D'où vient cette différence?

#### Clause:

un peu de transparence SVP!

On nous sert fréquemment comme un Leitmotiv, pour justifier l'ampleur des constructions, la nécessité de l'équilibre économique de l'opération. Problème : essayez de trouver dans tous les documents d'information publiés par la mairie et dans tous les propos tenus aux réunions publiques le moindre chiffre sur le coût réel des études et des travaux et sur les recettes attendues. Ce dossier manque pour le moins de transparence.

# sme : un jeu de poupées russes

### PLU: Des chiffres qui parlent

Le PLH (plan local de l'habitat) du Val d'Orge prévoit , pour les 10 ans à venir, la construction de 360 logements/an sur l'ensemble du territoire des 9 communes. Or, Brétigny, en termes de population, représente, avec ses 23.000habitants environ le 1/6ème de l'Agglo. Cela veut dire que, selon le PLH, il faudrait construire à Brétigny 60-70 logements/an, soit 600-700logements en 10 ans et 900-1000 logements en 15 ans.

Or, rien que le projet Clause prévoit d'en construire à lui seul 1630 en 10-15 ans. Chiffres auxquels s'ajoutent les quelque 1800 logements jugés nécessaires à la fois par les services de l'Etat et par les « experts » commis par la mairie, pour répondre, nous dit-on, à la demande de logements nouveaux. Cela fait en tout 3400 logements, soit quelque 8000 à 9000 habitants en plus. On est loin des 1000 logements du PLH. Quand on vous disait que Brétigny est d'ores et déjà devenue la réserve foncière de l'Agglo...

Et, avec ça, M. le Maire prétend, je ne sais par quel tour de passe-passe, qu'on atteindra seulement les 25 000 habitants en 2020. La réalité sera bien au-delà et se situera autour de 30.000. Bonjour les dégâts pour notre environnement et notre qualité de vie.

Brétigny est déjà une ville assez concentrée aux nombreux ensembles collectifs. Si, par malheur, le rêve de M. le Maire se réalise, on ne bétonnera pas seulement le Brétigny actuel, délesté de pas mal de ses espaces verts (vive la biodiversité!), mais aussi ces terres encore cultivées, comme l'Orme Fourmi par exemple, que la mairie refuse de classer en zone agricole et que la pression des promoteurs aurait vite fait de couvrir de cubes de béton. Et on nous dit partout qu'il faut absolument préserver les terres agricoles péri-urbaines...

#### **BREVES...**

Handicapés : appliquer la Loi du 11 février 2005

Cette loi rend obligatoire, dans les 10 ans, l'accessibilité des handicapés et personnes à mobilité réduite aux bâtiments, à la voirie, aux aménagements et espaces publics, aux transports. Les communes de plus de 5000 habitants doivent créer une commission pour l'accessibilité, composée notamment de représentants de la commune, d'associations d'usagers et de personnes handicapées. En outre, chaque commune concernée a l'obligation d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. L'Ademub a donc écrit, fin janvier, au maire de Brétigny pour lui demander si notre commune avait pris les dispositions pour répondre à ces obligations, et posé candidature pour faire partie de la commission pour l'accessibilité. Sans réponse à la mi-juin (5mois après).

### Un plan liaisons douces à Brétigny

L'ADEMUB a été sollicitée par la mairie pour donner son point de vue sur un plan communal des liaisons douces (piétons et vélos). Plusieurs itinéraires cyclables nous ont été présentés. Nous avons fait connaître notre point de vue, proposé des modifications, demandé des itinéraires complémentaires, afin de favoriser le développement des déplacements à vélo dans notre ville et lutter ainsi contre la pollution et les émissions de gaz à effet de serre. Viendra, dans un second temps, au fur et à mesure des opportunités, la mise en œuvre. Nous serons très attentifs à cette mise en œuvre, afin d'éviter les quelques erreurs commises dans un passé récent.

<del>X</del>\_\_\_\_\_

Vous souhaitez soutenir l'action de l'ADEMUB?

**Rejoignez l'ADEMUB et remplissez le bon d'adhésion au dos.** Vous recevrez les publications, vous serez tenus informés de l'avancement des dossiers. Vous pourrez également participer aux réunions d'information ou aux campagnes d'action si vous le souhaitez.

Les trois tarifs de cotisation annuelle (pour 2006):

16 euros (símple) 20 euros (couple) **8 euros** (étudíants, personnes en díffículté)

Un reçu sera délivré pour permettre la déduction fiscale légale accordée aux associations de défense de l'environnement.

# L'environnement, dans les lignes et à l'écran.

Entre les lignes: La Maison Économe: consommer moins d'énergie pour vivre mieux. Auteurs: Jean-Christian Lhomme, Sabrina Mathez Ed. Delachaux et Niestlé, octobre 2005.

La maison econome

A l'heure où chacun s'inquiète de l'augmentation des tarifs des énergies fossiles, les auteurs nous donnent quelques pistes pour faire décroître nos factures. Certes cela passe par des investissements (de mieux en mieux aidés par des crédits d'impôts): on ne peut que se réjouir quand on observe l'explosion des ventes et poses de chauffeeau solaires en 2005. Dans ce petit guide facile d'accès, les différents détails techniques sont donnés pour les panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques, pompes à chaleur, géothermie, éoliennes... On apprend aussi à mieux choisir son électroménager grâce au classement « énergivore » des lave-linges, lave-vaisselle et autres... Enfin, le guide donne des pistes pour mieux intégrer l'économie d'énergie dans les programmes de constructions nouvelles. Des exemples sont pris en Europe de l'Est ou du Nord... De quoi inspirer fortement les promoteurs chargés du devenir des terrains Clause...

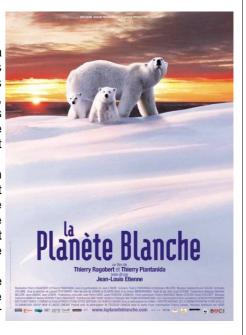
# À l'écran: La Planète blanche

Réal. Thierry Ragobert et Thierry Piantanida Fr. 2006

La Planète blanche, c'est l'Arctique. Un univers unique façonné par la glace et le vent, où chacun lutte pour sa survie. Durant 1h36, des images somptueuses mettent en scène, au rythme des saisons et des migrations, une faune riche et variée (phoques, licornes aquatiques, oiseaux plongeurs, méduses électriques, baleines boréales, ours blancs, loups arctiques, caribous, bœufs musqués...). Une faune menacée par le réchauffement climatique qui détruit inéluctablement leur environnement : toundra et banquise.

Le film nous montre l'écroulement de la banquise, la disparition progressive de cette vaste étendue d'eau gelée, principal élément régulateur du climat de notre hémisphère nord. Pour nous décrire cette menace, le commentaire, par la voix de Jean-Louis Etienne (scientifique et aventurier, familier de cette région du monde) se fait sobre et discret, laissant la place aux seuls véritables acteurs de ce film documentaire.

A voir impérativement pour prendre conscience de la perte inestimable que représenterait pour notre Planète la disparition de tant de richesses. Disparition annonciatrice de maux encore plus grands pour la planète et pour l'espèce humaine.



ADEMUB Président: Claude ROMEC - 51 rue des Érables - 91 220 Brétigny
Nom: Prénom:
Adresse:
Code Postal: Ville:
tél.:
J'adhère (ou renouvelle ma cotisation) à l'ADEMUB pour 2006
Ci-joint ma cotisation de euros.
Signature:
(Chèque à l'ordre de l'ADEMUB, adressé à Claude ROMEC, président)